

# *Payer les migrants pour qu'ils rentrent chez eux: les tarifs pratiqués en Europe*



[Olivia Leprope](#) Journaliste

16/01/18 à 11:17 - Mise à jour à 11:28

L'Allemagne paie désormais 1.000 euros aux demandeurs d'asile qui souhaitent volontairement rentrer dans leur pays d'origine. Un incitant qu'utilisent d'autres pays de l'UE, dont la Belgique.



© BELGA

En Allemagne, les déboutés du droit d'asile peuvent recevoir jusqu'à 3.000 euros d'aide s'ils décident de retourner chez eux sur base volontaire, annonçait le ministre de l'Intérieur fin 2017. Des familles qui retournent chez elle peuvent prétendre à 3.000 euros pour des biens ou services, tandis qu'un individu seul peut obtenir 1.000 euros d'aide. Ce nouvel avantage s'ajoute à un programme d'aides déjà existant dans le pays.

Une pratique courante en Europe, pointe [Quartz](#), qui compare les situations dans les différents pays européens, dont la Belgique. Le site d'information, qui se base sur le [rapport 2015](#) de la Commission européenne et sur les politiques gouvernementales, révèle que c'est la Suède qui est la plus généreuse parmi les membres de l'Union européenne. Une offre maximale qui atteint 3.050 euros par individu, 7.620 euros pour les familles. Suivent l'Espagne et le

Royaume-Uni, avec 2.000 euros chacun, et la Finlande, avec 1.500 euros. La Belgique se retrouve dans la deuxième partie du classement, avec 250 euros proposés.

Mais ces avantages sont loin d'être statiques. En 2016, la France a temporairement augmenté son montant, de 650 à 2.500 euros, note *Quartz*. Et notre pays ne fait pas exception. En mai 2016, [nous révélions](#) que le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken offrait 500 euros aux citoyens irakiens demandant l'asile en Belgique, soit le double, pour les encourager à rentrer dans leur pays avant la fin du mois.

Le programme de départ volontaire mis en place en Belgique s'adresse à tous les migrants, "qu'ils soient demandeurs d'asile, demandeurs d'asile déboutés ou migrants sans permis de séjour", peut-on lire sur le [site de Fedasil](#), l'Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. "Le programme inclut, en fonction de la situation du migrant, une prime de départ et un soutien à la réintégration dans le pays d'origine. Ce dernier peut être utilisé pour développer un micro-business, louer ou rénover une habitation, rembourser des frais médicaux, etc."

Les pays qui n'ont pas ce type d'incitants au retour volontaire, comme la République tchèque, offrent souvent des formes d'aides en nature (soins médicaux, logement, éducation, formation...).